



LE VOTE DU 20 MAI 2010

La **CFDT** pour **DEFENDRE LES LOCATAIRES**

La **CFDT** pour **PRESERVER L'EPA MASSE**

Les revendications nationales de la CFDT

- ✓ Augmentation des loyers : cette augmentation ne doit jamais être supérieure aux revalorisations salariales.
- ✓ Accélération des acquisitions dans les régions déficitaires (Paris, Côte d'Azur, Léman, Strasbourg, DOM).
- ✓ Prise en compte des redéploiements consécutifs aux restructurations par l'acquisition de logements nécessaires aux nouveaux besoins.
- ✓ Revalorisation importante de la subvention ministérielle, pour couvrir l'ensemble des besoins d'acquisition et de rénovation du parc.
- ✓ Des ventes d'immeubles inoccupés, négociées et non imposées unilatéralement par le président de l'EPA, Jérôme Fournel.
- ✓ Le pourcentage récupéré des ventes (grâce à l'action de la CFDT il y a trois ans) est maintenant fixé à 65% du montant des ventes d'immeubles. C'est inadmissible, il devrait être à 100%.

Toute vente de logements doit ouvrir un dossier ambitieux d'achat ou de rénovation, à l'équivalent du montant de la cession.

Les engagements de la CFDT au niveau local

- **Porte-parole des locataires**, les élus CFDT relaient les doléances des agents qui résident en cité.
- **Recensement des travaux à effectuer** : c'est la raison d'être des conseils régionaux. Par les contacts entretenus avec les locataires, les élus CFDT répondent aux besoins prioritaires en les portant dans ces instances.
- **Suivi des travaux** : il ne suffit pas de décider, il faut s'assurer que les travaux votés soient effectués correctement. C'est l'engagement que prennent les élus CFDT.
- **Commission d'attribution des logements** : les élus CFDT s'assurent que les droits de chacun soient respectés (nombre de points, charges de famille etc.).
- **Contrôle des charges** : c'est un engagement fort de la CFDT. Le montant des charges locatives est parfois exorbitant, et cela dans une transparence qui laisse à désirer !!!
- Les élus doivent pouvoir contrôler les factures, les livraisons de fuel, les prestations des sociétés privées etc... Le système reste beaucoup trop opaque !!!

Se loger est une priorité !

La multitude de contrats régionaux, voire interrégionaux, avec des sociétés de « syndic » pour gérer des travaux (recensement, appel d'offres, contacts et contrôles des entreprises sélectionnées, etc....) et la maintenance des immeubles rend difficile leur suivi. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ces sociétés ne brillent pas par leur dynamisme.

Les exemples de locataires livrés à eux-mêmes en face de ces sociétés très moyennement scrupuleuses se multiplient.

Nos élus interviennent régulièrement aux niveaux local et national pour faire en sorte que les problèmes rencontrés par chacun se résolvent au plus vite. Et la tâche n'est pas aisée en région parisienne. Le parc de la Masse en Ile-de-France, c'est 874 logements répartis sur 34 résidences gérées par divers bailleurs sociaux. **Seule la résidence à L'Hay-les-Roses appartient encore à la Masse. Cette situation n'est pas acceptable.**

De plus, les difficultés sont nombreuses au quotidien : les incendies à Tremblay III, les problèmes d'insécurité en général, les travaux de rénovation de grande ampleur à L'Hay-les-Roses, les malfaçons dans la résidence de Thionville, la livraison anticipée de nouveaux logements à Dammartin (cause de double loyer pour les locataires), les retards de régularisations de charges pour les résidences gérées par la SNI, etc...

La CFDT veut du changement dans cette gestion. L'EPA Masse ne doit pas abandonner ses locataires sitôt la commission d'attribution passée.

Enfin, **l'administration se doit d'avoir un projet plus ambitieux en terme de logement, notamment à Roissy.** En effet, elle ne peut pas se plaindre d'un fort exode des agents en mutation externe et ne rien proposer pour améliorer leur quotidien.



12 titulaires et autant de suppléants prêts à s'engager pour vous défendre pendant leur mandat

- | | |
|---|---|
| 1) Carine LEMAIRE (Roissy Voyageurs) | 13) Sylvie AGOSTINHO (Le Bourget) |
| 2) Jean-Marc JAME (Paris spécial) | 14) Bruno BOUQUOT (BCI Paris) |
| 3) Valérie ROMANIN (Roissy Voyageurs) | 15) Nathalie LEGENDRE (BSI Melun) |
| 4) Nicolas HUIN (Gennevilliers) | 16) Patrick LE FLOCH (Roissy Fret) |
| 5) Claudine BIGUENET-RIGA (CDP Chilly-M.) | 17) Corinne SAINT-MARTIN (Roissy Fret) |
| 6) Vincent DURAND (Roissy Fret) | 18) Robert DESCAMPS (Roissy Voyageurs) |
| 7) Carole MINIYOU (St-Germain-en-Laye) | 19) Agnès KERN PROUX (Rungis GR) |
| 8) Sébastien RUCART (Roissy Fret) | 20) Olivier LAUNAY (Blanc Mesnil) |
| 9) Nathalie DEL RIO (Roissy Fret) | 21) Nadine SOLERE (BSM) |
| 10) Christophe ABADIE (BCI Paris) | 22) Naguib BOUDJERRA (Roissy Voyageurs) |
| 11) Sylvie BENARD (Trappes) | 23) Cécile ROUAUD (DI Paris, MAD) |
| 12) Sylvain LUC (DI Roissy) | 24) Dominique JEZZI (Roissy Fret) |